

CAA du Snes-FSU

Hénin-Beaumont, le 13 septembre 2024

MOTION EXTRÊME-DROITE



Il y a une offensive idéologique lancée par l'extrême-droite et soutenue par les milieux les plus conservateurs. Avec une extrême-droite hissée au pouvoir par les politiques néolibérales, le climat est décidément très lourd pour les personnels.

Des collègues sont attaqués dans le cadre de leurs missions pédagogiques par l'association parents vigilants. Des établissements sont également l'objet de pressions visant à empêcher la mise en place de projets ou l'intervention d'associations ou d'ONG apportant leur soutien aux migrant-es.

Plus généralement, l'extrême-droite fait désormais de l'École publique, laïque et émancipatrice, et des personnels qui la servent, une cible. Une stratégie cohérente est mise en œuvre, consistant d'abord à s'en prendre à certain-es collègues qui ne font que leur travail, puis à médiatiser les attaques pour enfin générer et généraliser, si possible, la crainte par l'intimidation.

Avec la FSU, et dans un cadre intersyndical, le travail collectif contre l'extrême-droite et les interpellations en direction du Ministère de l'Éducation Nationale doivent être poursuivis. Il faut bien sûr, dans ce cadre, continuer à exiger une circulaire qui donnerait un cadre précis et opérationnel aussi bien sur les plans droits et protection des personnels que sur celui de la défense des projets et mise en œuvre des programmes attaqués par l'extrême-droite.

Parallèlement, il est important de faire savoir à la profession que le Snes-FSU dispose d'une structuration nationale qui mutualise l'expertise des différents secteurs et qui permet *in fine* aux S3 d'être en capacité

- d'apporter aux collègues et EPLE, victimes de pressions, le soutien, la protection et la mise en œuvre de leurs droits
- d'interpeller l'employeur public quant à la mise en œuvre de ses obligations.

ADOPTÉE à l'unanimité (53)